

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2026

POUR LA PRÉSERVATION DES PRINCIPES DÉMOCRATIQUES, DES LIBERTÉS
PUBLIQUES ET DE L'ÉTAT DE DROIT EN TURQUIE - (N° 1482)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 3

AMENDEMENT

présenté par

M. Saint-Martin, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani,
M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard,
M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon,
Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour,
Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud,
Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq,
M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud,
M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur,
Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato,
M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-
Terrenoir, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE UNIQUE

Après l'alinéa 18, insérer l'alinéa suivant :

« Considérant le rôle déstabilisateur de la Turquie en Syrie, qui représente une menace
supplémentaire pour le peuple kurde ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe la France insoumise souhaite ajouter l'alinéa suivant aux
considérations de cette PPRE : "Considérant le rôle déstabilisateur de la Turquie en Syrie, qui
représente une menace supplémentaire pour le peuple kurde".

Les attaques de l'armée syrienne ces dernières semaines contre les Kurdes menacent directement
leurs droits en Syrie et l'autonomie du Rojava syrien.

Cette proposition de résolution européenne nous permet de dénoncer la répression dont les Kurdes sont victimes en Turquie. Elle nous permet également de dénoncer le rôle joué par la Turquie en Syrie. En effet, la Turquie, par son influence sur le nouveau président syrien, menace elle aussi les droits des Kurdes en Syrie et l'autonomie du Rojava syrien. Pour rappel, l'accord conclu entre les Forces démocratiques syriennes (FDS), à majorité kurde, et le gouv syrien, qui prévoit l'intégration des FDS au sein des institutions de l'Etat syrien, était l'une des principales exigences d'Ankara.

Les dernières offensives militaires du pouvoir syrien, ayant affaibli considérablement les FDS, sont une victoire majeure pour le président turc. La France doit peser de tout son poids en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et de la protection des Kurdes en Syrie, alliés indéfectibles de notre pays dans la lutte contre l'État Islamique.